

Voici un quart de siècle, le 23 mars 1983, Ronald Reagan poussait l'URSS dans ses derniers retranchements en lançant son « Initiative de Défense Stratégique », un ambitieux projet de bouclier spatial qualifié par les médias américains de « guerre des étoiles ». Aujourd'hui, le possible déploiement de systèmes antimissiles en Europe centrale est au cœur de nouvelles tensions entre Russes et Occidentaux. Vladimir Poutine et les « hommes du président » en sont à menacer l'Alliance atlantique de représailles militaires. Cette discordance entre en résonance avec la question du Kosovo et elle retentit sur les traités de l'après-Guerre froide, censés assurer à l'Europe une forme de « paix perpétuelle » à l'Est. Le 11 septembre 2001 est bien loin et le discours panoccidental de Vladimir Poutine semble relever d'un autre âge historique. La posture hégélienne de l'Europe se révèle comme une imposture et d'aucuns évoquent une « Paix froide ». Dès lors, le déni de réalité n'est plus possible : les Européens sont aux avant-postes des affrontements géostratégiques globaux et les menaces balistico-nucléaires hypothéquent, à court et moyen terme, la sécurité des peuples et des nations de l'Ancien Monde. La question des anti-missiles nous remémore l'injonction du Sphinx à Œdipe : « *Comprends ou tu es dévoré* ». Il nous faut relever les défis qui nous sont jetés et les réponses ne sont pas entre les seules mains des techniciens de l'armement.

La présente Tribune reprend et étoffe l'intervention de Jean-Sylvestre MONGRENIER lors du colloque « La défense antimissiles en débat(s) » qui s'est tenu le 15 octobre 2007 à Paris (Ecole militaire), à l'initiative du club Participation & Progrès (Actes à paraître aux éditions L'Harmattan).

L'Europe et le bouclier antimissile américain

Impolitique et désillusions du projet européen

Jean-Sylvestre MONGRENIER

Chercheur associé à l'Institut Thomas More
Chercheur à l'Institut Français de Géopolitique
(Université Paris VIII)

Jean-Sylvestre MONGRENIER, 43 ans, docteur en géopolitique et professeur agrégé d'Histoire et de Géographie, est chercheur associé à l'Institut Thomas More et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis), fondé par Yves LACOSTE. Auteur du *Dictionnaire géopolitique de la défense européenne* (ed. UNICOMM, 2005) et de *La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français* (ed. Unicom, 2006), il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix scientifique de l'IHEDN en 2003 pour un mémoire de recherche sur *Les fondements géopolitiques de la défense européenne*. Il est également collaborateur régulier de la revue *Hérodote*.



« La technique est la danse magique que le monde contemporain danse. Nous ne pouvons participer à ses vibrations et ses oscillations que si nous comprenons la technique. Sinon, nous restons exclus du jeu ».

Ernst Jünger

Au fil de la Guerre froide, les relations transatlantiques ont été rythmées par les débats relatifs à la stratégie nucléaire et à la crédibilité de la dissuasion. Dans les années 1960, ces débats ont porté sur la « riposte flexible » et le développement de forces nucléaires nationales à l'intérieur de l'Alliance atlantique. Dans les années 1980, la « bataille des euromissiles » a mis à l'épreuve la cohérence de l'OTAN et la capacité des gouvernants à convaincre les gouvernés du bien-fondé de la « double décision » de 1979 (ouverture de négociations sur le retrait des SS-20 et déploiement de nouveaux missiles américains en cas de refus soviétique). C'est dans ce contexte de « guerre fraîche » que Ronald Reagan annonce, le 23 mars 1983, le lancement de l'Initiative de Défense Stratégique (la « guerre des étoiles »). Un débat s'amorce mais il est bien vite éclipsé par l'accélération des événements et la « victoire froide » de l'Ouest sur l'URSS.

Aujourd'hui, les défenses antimissiles posent à nouveau question¹. Dans le cadre de la présente analyse, il ne s'agit pas de prétendre apporter des réponses définitives mais d'utiliser ce fil conducteur pour approcher le monde dans lequel nous sommes destinés à vivre et pour appréhender les difficultés qu'éprouvent l'Union européenne et ses Etats membres à relever les défis géostratégiques et géopolitiques des temps présents.

« L'ère des titans »

Rappelons au préalable que les vertus des défenses antimissiles font débat depuis les années 1950. Il faut à cet égard conserver en mémoire l'important article d'Albert Wohlstetter sur le « fragile équilibre de la terreur »². Selon le « stratège du mont Olympe³ », l'équilibre de la Terreur est instable et la dissuasion de l'adversaire potentiel n'est en rien automatique (la symétrie des arsenaux coexiste avec l'asymétrie morale). Les questions essentielles sont : qui dissuade qui, de quoi et dans quel contexte ? Depuis lors, le débat sur les antimissiles est récurrent et l'on semble s'acheminer vers des formes de dissuasion globale fondées sur une combinaison d'armes nucléaires, de capacités de projection et de défenses antimissiles. Au-delà des arguments développés par les uns et les autres, on peut raisonnablement partir du postulat que le développement de ces systèmes d'armes est inéluctable.

Nous sommes en effet plongés dans ce que le philosophe Martin Heidegger nomme « le monde de la technique », à savoir un univers dans lequel le souci des fins et les objectifs ultimes de l'Homme sont éclipsés par la seule et unique considération des moyens. Une certitude : tout ce qui peut être techniquement réalisé sera effectivement réalisé. Dans ce processus définalisé, le mouvement des sociétés humaines est le seul et unique résultat d'une compétition généralisée, conformément à un schéma évolutif néo-darwinien (mutations et sélection naturelle). En cela, il n'est peut-être pas erroné de parler de la fin de l'historicisme : fin de la conception hégélienne de l'histoire et résorption de la « conscience historique » dans la Technique, entendue non plus comme simple tactique vitale mais comme arraisonnement du monde.

¹ Voir Focus 1, « Aux origines de la Défense antimissile », p. 6.

² « *The Delicate Balance of Terror* », Rand Corporation, 6 novembre 1958.

³ L'expression est empruntée à Alain Frachon et Daniel Vernet, auteurs de *L'Amérique messianique*, Seuil, 2004. Haut lieu de la réflexion stratégique américaine, la « villa Wohlstetter » est située sur le mont Olympe, à Hollywood.



Les technologies des antimissiles mettent aussi à mal le rêve d'une paix nucléaire éternelle, fondée sur les vertus supposées de la « destruction mutuelle assurée ». La dialectique de l'épée et du bouclier est plus forte que les schémas intellectuels et, dans l'ordre stratégique, cette lutte perpétuelle exprime l'opposition constamment renouvelée entre le Même et l'Autre, entre l'Ami et l'Ennemi. L'apothéose de la Technique ne met donc pas fin à la perpétuelle « turbulence des contraires » : les contrastes et les oppositions font partie de l'essence de la vie – la lutte et le conflit demeurent inéluctables. Fin de l'Histoire ? Peut-être. Fin des conflits et résorption de la violence fondamentale qui est au cœur de l'Homme ? Assurément, non.

Aussi l'avènement de la Technique, en tant que phénomène universel et cosmopolite, marque-t-il l'entrée dans un nouvel âge que l'écrivain allemand Ernst Jünger qualifie d'« ère des Titans »⁴. De fait, l'éveil de la Chine et de l'Inde – et celui d'autres « puissances émergentes » – libèrent de formidables énergies. Ces puissances élémentaires et telluriques ne se laisseront pas enfermer dans nos schémas intellectuels – « retour des nations » ou « monde multipolaire » – et rien n'indique qu'elles soient acquiescentes à la rationalisation des relations internationales. *A contrario*, l'afflux d'énergie qui met en mouvement ces Etats-Civilisations est susceptible de déboucher sur de nouvelles tragédies. De par le passé, l'Europe a plongé le monde dans ses guerres et, dans le siècle qui s'ouvre, elle pourrait être entraînée dans de possibles conflagrations moyen-orientales et pan-asiatiques. Ainsi la Méditerranée et ses prolongements moyen-orientaux constituent-ils la principale zone de tensions au plan mondial ; l'accès au nucléaire du « perturbateur iranien »⁵ et la sanctuarisation agressive du Moyen-Orient, du Golfe Arabo-Persique à la Méditerranée orientale, bousculeraient les positions européennes. De même, la puissance ré-émergente de la Russie ne peut-elle être ignorée.

Les Etats-Unis, « puissance européenne »

Confrontés aux menaces liées à la prolifération balistique et nucléaire, les Etats-Unis ont donc mis en œuvre un projet de bouclier spatial, la *Missile Defense*, projet national ensuite élargi à leurs alliés européens et asiatiques⁶. Les négociations en cours relèvent primordialement des relations bilatérales entre l'Administration Bush d'une part, les gouvernements polonais et tchèque de l'autre⁷. L'installation de missiles intercepteurs sur le territoire polonais et d'un système-radar sur le territoire tchèque s'inscrit dans cette logique de projection qui fait des Etats-Unis une « puissance européenne », l'Europe constituant une « plate-forme » vers le Moyen-Orient et le bassin de la mer Noire, voie d'accès à la Caspienne et à l'Asie centrale. Sujet de discorde entre les Occidentaux et la Russie, la question des anti-missiles interfère avec les « conflits gelés » du Caucase-Sud (les républiques sécessionnistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, en Géorgie), de Moldavie (la Transnistrie) et du Kosovo, l'élargissement de l'OTAN et le redéploiement du dispositif militaire américain. Il retentit sur les traités de l'après-Guerre froide (traités sur les Forces Nucléaires Intermédiaires et les Forces Conventionnelles en Europe), remis en cause par la puissance ré-émergente de la Russie⁸. La géopolitique est ainsi faite d'enchevêtrements et d'interactions entre des aires spatiales distinctes, de différents ordres de grandeur⁹.

Attentistes, les gouvernements des Etats membres de l'Union Européenne et de l'OTAN ont été quelque peu bousculés par le déploiement, pourtant annoncé, de ce bouclier spatial et ils n'ont pas cherché à accorder leurs positions avant que le projet ne prenne forme. Ce fait est déjà significatif.

⁴ Cf. Ernst Jünger (entretiens avec Antonio Gnoli et Franco Volpi), *Les prochains Titans*, Grasset, 1998.

⁵ Voir Focus 2, « La menace balistique et nucléaire iranienne », p. 7

⁶ Voir Focus 3, « Chronologie : Le bouclier antimissile américain et les réactions russes », p. 8.

⁷ Voir Focus 4, « La Défense antimissile et l'Europe », p. 10.

⁸ Voir Focus 5, « La Russie et le radar de Gabala », p. 11.

⁹ Sur la géopolitique en tant que géographie fondamentale et méthode d'analyse des problématiques pouvoirs-territoires, voir Yves Lacoste, *Géopolitique. La longue histoire d'aujourd'hui*, Larousse, 2006.



Désormais, l'exercice consiste à traiter de cette question entre alliés, dans le cadre de l'OTAN, en arguant du nécessaire multilatéralisme atlantique. Avec la Russie, les négociations se mènent simultanément sur le plan bilatéral, entre Moscou et Washington, et sur le plan multilatéral, dans le cadre du Conseil OTAN-Russie (COR) mis en place en mai 2002. Le processus de négociation entre la Russie et les occidentaux s'inscrit donc dans une très vaste aire géopolitique septentrionale – depuis Vancouver jusqu'à Vladivostok, en passant par l'océan Atlantique – avec pour enjeu la formation d'un système de sécurité pan-occidental. Cette « grande transaction » à l'issue encore indéterminée ne laisse guère de place à l'« Europe de la défense » et aux institutions politico-militaires de l'UE (Comité Politique et de Sécurité, Comité Militaire et Etat-major, sis à Bruxelles). Il semble que la PESD soit cantonnée au civilo-militaire et au « bas » Petersberg.

De fait, la question éminemment géostratégique du bouclier spatial américain met en évidence la réalité de ce qu'est l'Europe. L'UE ne s'est pas muée en un *Commonwill* formant un nouveau corps politique sur la scène internationale. Dans les domaines diplomatique et militaire, elle n'est qu'un conglomérat de vingt-sept Etats nationaux aux projets politiques dispersés et la cohésion de cet ensemble repose sur le *leadership* américain, la solidité des liens transatlantiques et l'existence de l'OTAN. Cette « Union » est composée d'« Etats postmodernes » qui pour la plupart se sont volontairement dessaisis de leur souveraineté, au sens altier du terme. A l'intérieur et dans l'exercice de la fonction de justice, l'abolition de la peine de mort marque en effet une rupture avec la philosophie de Thomas Hobbes et de l'Etat souverain¹⁰. A l'extérieur, la fonction de protection s'exerce dans un cadre américano-occidental. Si les choses ont pris ce tour, c'est parce que cette « formule » convient aux gouvernements et aux opinions publiques d'Europe. Les Etats régaliens d'antan ont en effet laissé place à des *Welfare States*, centrés sur le « social », au risque d'ailleurs de mettre en péril la vitalité économique et technologique de cette « Europe molle ».

L'impolitique européenne

Dans son *Introduction au siècle des menaces*, Philippe Blamont utilise l'expression de « politique de jouissance » pour désigner les choix opérés par les gouvernements et les citoyens-consommateurs européens en faveur du bien-être domestique et leur refus de toute politique de puissance. Il faut ici souligner combien cette « politique de jouissance » est « impolitique », selon le mot employé par Chateaubriand. Est impolitique ce qui trahit la vocation du « Politique », au sens le plus noble du terme, et ce qui contrevient tant à l'intelligence qu'à la pertinence dans l'action. Rappelons que le « Politique », en tant qu'essence, a pour fonction d'assurer la concorde intérieure et la sécurité extérieure d'une collectivité humaine¹¹. L'incapacité des Etats membres de l'Union européenne à traiter entre eux des défenses anti-missiles et *a fortiori* à poser des actes de souveraineté, illustre l'impolitique de cette structure et du « projet » censé l'animer.

De fait, l'Union européenne ne se veut pas l'expression politique et institutionnelle de la communauté de civilisation des nations qui la composent. L'Europe est définie comme un « projet » – une pure construction de la volonté – délesté de tout héritage historique, culturel et religieux. Ce « projet » consisterait à transcrire dans le réel l'illusion selon laquelle, sans autre lien qu'une communauté d'espèce, tout le monde pourrait vivre avec tout le monde. Pierre Manent évoque en des termes très justes cette « Tour de Babel » et il est vrai que le « projet européen » n'est pas sans évoquer ces eschatologies sécularisées qui, au nom d'une immanence radicale, prétendent faire table rase du passé. Consécutivement, les Européens s'interdisent de prendre appui sur le socle nourricier de leur civilisation, comme le faisait le géant Antaios de la mythologie grecque, et l'éclipse du sacré les prive de toute transcendance. Or, un ensemble ne peut se clore à partir de ses seuls éléments et les

¹⁰ Cf. Pierre Manent, *La raison des nations. Réflexions sur la démocratie en Europe*, Gallimard, 2006, pp. 30-40.

¹¹ Cf. Julien Freund, *Politique et impolitique*, Sirey, 1987.



Européens ne sont donc pas à même de former un nouveau corps politique. Avec les bruits de cuirasse des temps présents, le verbalisme peine à contenir les désillusions et leurs inévitables effets.

Les illusions ne peuvent en effet dissoudre la dynamique intrinsèque du politique qui implique lutte et conflictualité. La nature ayant horreur du vide, c'est aux Etats-Unis qu'il revient d'assumer la souveraineté, au sens le plus politique et le plus existentiel du terme, en lieu et place des Etats européens. La mise en œuvre par les Etats-Unis d'une défense antimissile et les enjeux que ces systèmes d'armes recouvrent – *hic et nunc* –, donnent une image assez précise des reconfigurations en cours. Poutre maîtresse du système de sécurité transatlantique, l'OTAN demeure la seule instance de défense collective en Europe et les systèmes antimissiles américains viendront renforcer l'intégration des appareils militaires nationaux. La « philosophie » américaine du *Space Power*, la globalisation et l'affirmation des anciennes périphéries du système mondial conjuguent leurs effets pour donner forme à un bloc de puissance américano-occidental. Cette perspective semble préparer un futur « Etat universel », forme politique de type impérial qui, sans éliminer les Etats nationaux, en absorberait le pouvoir principal. Si elle voyait effectivement le jour, cette nouvelle configuration n'irait pas sans évoquer l'œuvre historique du Britannique Arnold Toynbee.

Au final, la question du bouclier spatial américain et la projection de systèmes avancés en Europe sont dotées d'un redoutable pouvoir révélateur. L'Union européenne se voudrait la réplique du « Palais de cristal » construit à Londres pour l'Exposition universelle de 1851. Dans cette ligne, la « construction européenne » est censée inaugurer et préfigurer un « *brave new world* » apaisé et douceâtre, d'où les volontés de puissance et les affrontements seraient appelés à disparaître. Pourtant, rien ne prouve que l'histoire, au sens de Shakespeare et non point de Hegel, ne soit close. Bien au contraire. Prolifération des technologies de destruction massive, islamo-terrorisme, conflits identitaires et guerres asymétriques se déroulent sous nos yeux et les Européens sont aux avant-postes des affrontements géostratégiques globaux.

L'évidence doit donc être notre loi suprême et s'il permet aux Européens, ou à une part significative d'entre eux, de s'arracher à leurs illusions et à leur dialectique consolante, le pouvoir révélateur des antimissiles s'avèrera salutaire. Le bouclier spatial américain pose certes la question des « formats » (OTAN-UE) au moyen desquels les Européens peuvent peser sur le cours des choses, décider et agir politiquement ; il souligne aussi l'insuffisance des budgets de défense et des capacités militaires des Etats européens. Pour autant, les enjeux de sécurité ne relèvent pas des seules approches techniques, fonctionnelles et institutionnelles. En dernière instance, les défis qui nous sont jetés sont d'ordre mental, moral et spirituel. Si l'on en croit Henri Bergson, le développement technique appelle les ressources de la sainteté et de l'héroïsme. Rien de moins.



Focus 1

Aux origines de la Défense antimissile

Schématiquement, la Défense antimissile est une architecture d'ensemble (défense multicouches) capable d'identifier, d'intercepter et de détruire en vol les missiles hypothétiquement lancés par un « Etat voyou ». Lorsqu'elle sera mise en œuvre, elle se composera de satellites d'alerte, d'une chaîne de radars au sol (alerte et suivi des missiles) et d'intercepteurs déployés au sol, sur mer et dans l'espace, pour attaquer les missiles ennemis dans les différentes phases de leur trajectoire (technique dite « *hit to kill* » : le « véhicule tueur » entre en collision avec la cible).

Depuis les premiers projets des années cinquante jusqu'à la *Missile Defense* de l'actuelle administration Bush, la défense antimissile est l'une des tentations récurrentes de la stratégie américaine. Washington et Moscou s'étaient lancés dans l'entreprise jusqu'à ce qu'ils estiment préférable de stabiliser leur relation stratégique en signant le Traité ABM (*Anti Ballistic Missile*) en 1972. Les deux superpuissances s'interdisent alors de déployer des systèmes protégeant l'ensemble de leur territoire des attaques de missiles balistiques intercontinentaux. Chacun peut toutefois conserver cent intercepteurs, pour protéger sa capitale ou un site de missiles offensifs. Au cours de la « guerre fraîche », le 23 mars 1983, Ronald Reagan a lancé l'IDS (Initiative de défense stratégique). Le projet de déploiement d'un bouclier spatial au-dessus des Etats-Unis s'inscrit dans la stratégie d'attrition visant à épuiser l'URSS et l'on sait que l'IDS a joué un rôle non négligeable dans l'effondrement du soviétisme.

Le projet est ensuite mis en sommeil. C'est la prolifération des technologies balistiques et nucléaires (Corée du Nord, Iran, Inde et Pakistan) qui fait de la défense antimissile une priorité politico-stratégique des Etats-Unis. Dès 1998, le Congrès charge le Pentagone de penser la protection du territoire des Etats-Unis et le projet de *National Missile Defense* est lancé l'année suivante. Parvenue au pouvoir, l'administration Bush privilégie une architecture d'ensemble permettant tout à la fois de répondre aux exigences du Congrès et à celles des alliés des Etats-Unis, européens notamment, pour éviter un découplage stratégique entre les deux rives de l'océan Atlantique. Etendu à l'Ancien Monde, le projet de *National Missile Defense* devient le *Missile Defense* (l'Agence de Défense antimissile est dirigée par le général Henry Obering).

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 accélèrent le tempo. Les Etats-Unis dénoncent le Traité ABM (décembre 2001) et, fin 2002, le président George Bush ordonne le déploiement des premiers éléments de la *Missile Defense*. Dès 2004, neuf intercepteurs de missiles sont déployés à Fort Greely-Alaska (15 en 2007 et 40 en 2009), et l'année suivante, une dizaine d'autres le sont sur la base de Vandenberg- Californie (4 en 2009)). En 2005, trois frégates équipées du système de détection *Aegis* embarquent vingt intercepteurs supplémentaires, pour attaquer les missiles ennemis dès leur première phase de lancement. Des batteries mobiles de *Patriot* améliorés, les PAC-3, assureront la protection des forces américaines engagées sur des théâtres d'opérations extérieurs. Ce dispositif s'inscrit dans une vaste architecture comprenant une constellation de satellites de surveillance et un réseau de radars d'alerte. Le poste de commandement de ce dispositif – l'*US Strategic Command* (STRATCOM) est enfoui dans les Monts Cheyenne, à Colorado Springs (Colorado).



Focus 2

La menace balistique et nucléaire iranienne

Avec la fin de la Guerre froide, les Etats membres de l'OTAN ont vu disparaître la menace massive et monodirectionnelle qui structurait la planification militaire atlantique. Nous sommes alors entrés dans ce que Lucien Poirier nomme l'« attente stratégique ». La disparition provisoire d'un ennemi désigné ne signifie pas la disparition de tout ennemi mais il faut dès lors élaborer plusieurs hypothèses quant à sa nature, ses contours et son identité jusqu'à ce qu'une « bifurcation » dans les relations stratégiques internationales ne lève l'incertitude. L'ennemi n'est pas seulement « celui avec qui l'on est en guerre ouverte » (Emmerich de Vattel) et, en temps de paix, l'inimitié est virtuelle, latente et multiforme.

Aujourd'hui, la question est de savoir si la figure de l'ennemi ne prendrait pas une forme plus précise. La conjugaison d'une intention hostile et de capacités militaires permettant de matérialiser cette intention permet d'identifier une menace politique et stratégique. Dans le cas du régime iranien, les déclarations du président Mahmoud Ahmadinejad abondent en menaces ouvertes. D'aucuns, par ailleurs très sourcilieux sur le plan de la politique intérieure, se montrent étrangement complaisants vis-à-vis d'appels à la haine et à la destruction entrecoupés, il est vrai, de généralités philanthropiques. Ces discours doivent être d'autant plus pris au sérieux que le régime iranien est engagé dans un ambitieux programme balistique et nucléaire.

L'Iran est un pays fondateur du Traité de Non Prolifération nucléaire (1^{er} juillet 1968), avec les droits et les devoirs liés à ce statut (accès aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, engagement à ne pas se doter de l'arme nucléaire et obligation de soumettre ses activités nucléaires au contrôle de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique). Soulignons que ce statut n'induit pas un droit automatique aux techniques proliférantes que sont l'enrichissement de l'uranium ou la production de plutonium (elles ne sont pas mentionnées dans le TNP). L'AIEA et le Conseil de sécurité ont donc considéré que l'Iran avait contrevenu à ses obligations en se lançant dans l'enrichissement d'uranium (site de Natanz, à 150 km au nord d'Ispahan).

Initiées en 1986, les discussions nucléaires entre l'Iran et le Pakistan ont été relancées en 1993 mais l'existence d'un programme d'enrichissement n'est révélée que le 14 août 2002 par l'opposition clandestine (Conseil National de la Révolution Iranienne : Moudjahidine du Peuple). A l'automne 2007, les experts de l'AIEA estiment que 3000 centrifugeuses sont opérationnelles et elles permettront à l'Iran d'obtenir le combustible nécessaire à une arme nucléaire en une année. Le 25 février 2007, Mahmoud Ahmadinejad a déclaré que le programme nucléaire iranien était « une locomotive sans frein ni marche arrière ».

Au plan balistique, le Shahab-3 est jugé être le seul missile (à capacité nucléaire) opérationnel et fiable. Sa portée de 1300 km couvre l'ensemble du Moyen-Orient. D'ores et déjà, une version modifiée (Shahab-3M) pourrait, avec une charge légère, menacer le Sud-Est de l'Union européenne (1800-2000 km de portée). Dans les cinq ans, ce modèle devrait être consolidé alors que le projet Ashura de missile étagé aura atteint le stade des essais en vol (plus de 2000 km de portée, voir 3000 selon certains experts). Dans les dix ans, le Shahab-3M et l'Ashura seront pleinement opérationnels (2000-2200 km de portée).



Focus 3

Chronologie

Le bouclier antimissile américain et les réactions russes

13 décembre 2001 : Les Etats-Unis notifient leur sortie du traité ABM de 1972 (la notification prend effet 6 mois plus tard).

21-22 novembre 2002 : sommet atlantique Prague. Evocation par les Etats-Unis du projet de *Missile Defense* auprès des délégations polonaise, tchèque et hongroise.

22 janvier 2007 : Les Etats-Unis transmettent officiellement à la Pologne et à la République tchèque une demande d'installation de sites.

10 février 2007 : Lors de la 43e conférence sur la politique de sécurité, à Munich, Vladimir Poutine critique l'attitude américaine à travers le monde qui « *alimente une course aux armements* ». « *Une guerre froide, cela a été largement suffisant* », lui répond le secrétaire américain à la défense, Robert Gates.

28 mars 2007 : La République tchèque donne son feu vert à l'ouverture de négociations avec les Etats-Unis sur l'installation d'un radar près de Prague. Le bouclier antimissile que les Etats-Unis veulent installer en Europe centrale, à l'horizon 2012, comprend dix missiles intercepteurs déployés en Pologne et un radar ultra-perfectionné en République tchèque. George W. Bush téléphone à Vladimir Poutine pour lui faire part de sa volonté de collaboration.

19 avril 2007 : Le vice-premier ministre russe, Sergueï Ivanov, rejette l'idée d'une coopération avec les Etats-Unis dans les systèmes de défense antimissile, deux jours après que Washington eut affirmé avoir fait des propositions en ce sens.

19 avril 2007 : Réunis à Bruxelles, les représentants des 26 pays membres de l'OTAN évoquent le projet américain et s'accordent pour dire que celui-ci n'est pas dirigé contre la Russie mais contre la menace balistique iranienne. Ce bouclier « *ne peut représenter une menace pour la sécurité de la Russie, ni rompre l'équilibre* » (James Appathurai, porte-parole de l'OTAN). La réunion des « 26 » est suivie d'une discussion au sein du Conseil OTAN-Russie (COR).

23 avril 2007 : Le secrétaire à la Défense américain, Robert Gates, en visite à Moscou, est fraîchement accueilli par ses interlocuteurs. « *Nous voyons clairement que le système de défense antimissile américain est créé contre la Russie* », affirme le chef de l'état-major des forces armées russes après la visite du responsable américain.

26 avril 2007 : La Russie suspend l'application du traité sur les Forces conventionnelles en Europe (FCE), menaçant de relancer la course aux armements interrompue après la chute de l'URSS. Vladimir Poutine estime que « *les risques d'une destruction mutuelle sont démultipliés* ».

8 mai 2007 : La Russie se dit prête à agir contre le déploiement du bouclier antimissile si elle se sent menacée, affirme le chef d'état-major de l'armée russe, le général Iouri Balouïevski. « *Nous allons planifier des actions* », indique-t-il.

14 mai 2007 : Condoleezza Rice, secrétaire d'Etat, se rend à Moscou pour tenter de faire retomber la pression.

30 mai 2007 : test d'un missile intercontinental russe à têtes multiples (RS 24 : nouvelle version du SS27).

3 juin 2007 : Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères explique que son pays serait obligé de « *supprimer les menaces potentielles résultant de ce déploiement* » de missiles. Il esquisse une ouverture : « *Il vaudrait mieux reprendre le travail dans le cadre du Conseil OTAN-Russie sur la création d'un grand théâtre de défense antimissile* ».

4 juin 2007 : Dans un entretien au *Figaro*, Vladimir Poutine réplique au projet américain en menaçant de pointer des missiles russes sur des cibles en Europe. Stephen Hadley, Conseiller à la sécurité nationale, juge les déclarations de Vladimir Poutine mal inspirées : « *Nous souhaitons un dialogue constructif sur le sujet (...). On espère qu'il n'est pas question d'une menace de la part de la Russie* ».



5 juin 2007 : George W. Bush déclare à Prague que « *la guerre froide est terminée* ».

6-8 juin 2007 : G8 d'Heiligendamm (Allemagne). Les systèmes antimissiles sont à l'ordre du jour. Le 6 juin, Dimitri Peskov, porte-parole du Kremlin, nuance la mise en garde de Vladimir Poutine (*Figaro* du 4 juin) et affirme que la menace de cibler des villes européennes n'est que « *l'une des possibilités* » envisagées.

7 juin 2007 : Plutôt que d'installer un radar et des missiles intercepteurs en République tchèque et en Pologne, Vladimir Poutine propose à George W. Bush d'utiliser des installations radars déjà existantes en Azerbaïdjan. Vladimir Poutine a précisé qu'il existait un accord entre les gouvernements russe et azerbaïdjanais pour une utilisation commune du radar de Gabala, qu'il s'était entretenu la veille avec le président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, de son idée et que celui-ci était d'accord pour coopérer. George W. Bush parle de « *suggestions intéressantes* ». « *Le résultat de nos discussions, c'est que nous sommes tous les deux tombés d'accord pour avoir un dialogue stratégique, une chance de partager des idées et des préoccupations* » entre des responsables des ministères des affaires étrangères, de la défense et des responsables militaires, a-t-il ajouté. Stephen Hadley précise que les deux présidents sont convenus de créer un groupe d'experts pour étudier les « *options* ».

14 juin 2007 : Réunis à Bruxelles, les ministres de la Défense de l'OTAN ne formulent aucune réserve sur le projet américain et ils approuvent un rapport envisageant les complémentarités possibles entre la *Missile Defense* et les projets de l'OTAN dans le domaine des défenses anti-missiles de théâtre. Ces systèmes à courte portée pourraient couvrir les pays du flanc sud de l'Europe (Grèce, Turquie, Bulgarie, sud de l'Italie et est de la Roumanie).

26 juin 2007 : Le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, demande à Moscou au président russe Vladimir Poutine de s'engager davantage avec l'OTAN pour surmonter les divergences sur les questions du Kosovo et du projet de bouclier antimissile américain en Europe orientale. Ce même jour, lors d'une session du Conseil OTAN-Russie, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, met en garde les pays de l'OTAN contre un déséquilibre des forces en Europe. « *Ces questions touchent à des aspects clefs de la sécurité européenne et internationale ainsi qu'à des aspects de stabilité stratégique* », a dit M. Lavrov, plaidant pour une approche « *qui reflète un souci mutuel de la stabilité et de la sécurité de chacun plutôt que de prendre des mesures destinées à améliorer la sécurité de l'un au détriment de la sécurité des autres* ».

1-2 juillet 2007 : Sommet Bush-Poutine à Kennebunkport (Maine, Etats-Unis). Le président russe propose de créer à Moscou et Bruxelles un centre d'échange d'informations sur les tirs de missiles et d'utiliser conjointement une base-radar en construction dans le sud de la Russie (Armarvir) et/ou de moderniser le radar de Gabala (Azerbaïdjan). Son homologue américain réaffirme que « *la République tchèque et la Pologne doivent faire partie intégrante de ce système* ».

4 juillet 2007 : Depuis Tachkent, capitale de l'Ouzbékistan, le vice-premier ministre et ancien ministre de la Défense, Sergueï Ivanov, menace d'installer des missiles à Kaliningrad (Sergueï Ivanov est l'un des candidats potentiels à la présidentielle de mars 2008).

12 octobre 2007 : Condoleezza Rice et Robert Gates se rendent à Moscou pour défendre le projet de bouclier antimissile. La proposition américaine d'inclure du personnel russe sur les bases polonaise et tchèque est rejetée et Moscou exige le gel du projet. Lors de la conférence de presse, Sergueï Lavrov déclare que le bouclier antimissile a « *un caractère anti-russe* » et constitue « *une menace potentielle* » pour son pays. De nouvelles discussions auront lieu dans six mois à Washington.



Focus 4

La Défense antimissile et l'Europe

La priorité moindre accordée par la « grande stratégie » américaine à l'Europe et le redéploiement militaire en cours - au détriment des grandes bases allemandes et au profit de dispositifs légers en Bulgarie et en Roumanie, sur les bords de la mer Noire - ne doivent pas être interprétés comme les signes avant-coureurs d'un futur désengagement de l'Ancien Monde. Les développements du projet de Défense antimissile, la *Missile Defense*, le montrent à l'envis. Les Etats-Unis ont proposé à leurs alliés européens de participer au *Missile Defense*, les dits alliés discutant d'un projet plus modeste au sein de l'OTAN (systèmes antimissiles de théâtre).

Sur les cinq grands radars déployés au sol, trois le sont sur des territoires européens : il s'agit des sites de Fylingdales (Grande-Bretagne), de Thulé (Groenland, Danemark) et de Vardo (Norvège). Pour contrer les menaces balistiques moyen-orientales, les experts du Pentagone ont de surcroît pensé une troisième composante de ce bouclier spatial, située en Europe centrale. La Pologne et la République tchèque ont été approchées et Washington a officialisé sa demande le 21 janvier 2007, demande agréée par Varsovie et Prague. D'ici 2011, la Pologne pourrait accueillir une dizaine de systèmes d'interception (Patriot PAC-3). Les sites possibles sont Utstka et Zegrze Pomorskie (Poméranie occidentale, à proximité du littoral baltique), Slupsk (également à proximité de la Baltique) et Orzysz (Nord-Est du pays). Une station radar de détection devrait être installée en République tchèque, près de la ville de Jince (Bohême centrale), sur le camp militaire de Brdy. Ces deux pays seraient donc les bases avancées de la *Missile Defense* en Eurasie.

Secrétaire d'Etat adjoint en charge de l'Europe, Daniel Fried explique l'intérêt de ces projets : « Cette infrastructure du bouclier antimissile en Pologne et en République tchèque va renforcer de manière significative le système de défense de l'Europe unifiée » (cité par Bruno Lesvez, « L'Europe face aux missiles iraniens », *Valeurs Actuelles*, 23 février 2007). La *Missile Defense* est aussi une machine d'intégration militaire et politique des alliés européens : les centres de décision et de coordination de ce bouclier spatial sont situés aux Etats-Unis. On se gardera pourtant d'y voir un complot contre la dissuasion nucléaire française...

Le 14 juin 2007, la France et l'ensemble des pays membres de l'OTAN, via leurs ministres de la défense, ont d'ailleurs approuvé l'analyse américaine selon laquelle le programme balistique de l'Iran fait courir des risques à l'Europe et aux Etats-Unis. Les Alliés ont accepté le principe du bouclier spatial américain et l'OTAN pourrait financer un système antimissile complémentaire destiné à assurer la protection des pays du flanc sud-est de l'OTAN (Grèce, Bulgarie, Roumanie, Turquie), non couverts par le bouclier américain (une étude de juin 2006 sur la « faisabilité » d'un tel système a conclu à l'existence d'une menace balistique et à la nécessité de protéger les populations). Les décisions définitives pourraient être arrêtées au prochain sommet atlantique, à Bucarest, en avril 2008.



Focus 5

La Russie et le radar de Gabala

Bien que les systèmes antimissiles américains déployables en Europe ne menacent en rien la force de frappe nucléaire russe, Moscou a fait preuve d'une agressivité certaine à l'encontre des Etats-Unis et de l'OTAN. Le 3 juin 2007, Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères expliquait que son pays serait obligé de « *supprimer les menaces potentielles résultant de ce déploiement* » de missiles. Il esquisse une ouverture : « *Il vaudrait mieux reprendre le travail dans le cadre du Conseil OTAN-Russie sur la création d'un grand théâtre de défense antimissile* » (chaîne de télévision Vesti 24). Le lendemain même, Vladimir Poutine menaçait de pointer des missiles russes sur des cibles en Europe (Entretien, *Le Figaro*, 4 juin 2007). Le 7 juin suivant, le président russe jugeait plus habile de formuler une contreproposition : ouvrir le radar russe de Gabala (nord de l'Azerbaïdjan) aux Américains, invités par ailleurs à déployer leurs intercepteurs en Turquie.

Construit dans les années 1980, le radar de Gabala est une infrastructure héritée de l'URSS, conçue pour détecter une éventuelle salve de missiles américains, tirée depuis l'océan Indien. Bien que couvrant l'ensemble du Moyen-Orient, une partie du territoire iranien échapperait, si l'on en croit nombre d'experts, à sa zone de détection. De surcroît, la définition de ce système d'alerte avancée est insuffisante pour suivre la trajectoire d'un missile. Cette installation fixe ne peut pas même être reciblée, contrairement au système américain envisagé pour la République tchèque. Enfin, la proximité du radar de Gabala le rend vulnérable à une attaque préemptive de l'Iran. Il en irait de même d'intercepteurs américains en Turquie, à portée des missiles iraniens et moins efficaces que des systèmes installés.

Au vrai, le rôle futur du radar de Gabala dans le système d'alerte avancée de la Russie est sujet à caution. Selon les termes de l'accord signé par Moscou et Bakou en janvier 2002, la Russie loue ce site jusqu'en 2012 en contrepartie d'une somme de sept millions de dollars par an. En 2006, les autorités azéries ont évoqué la possibilité de doubler le prix de location au-delà de 2012. A Moscou, certains jugent la chose par trop onéreuse et cherchent une autre solution, plus acceptable en termes de souveraineté. Plus moderne et aux capacités accrues, le futur radar *Voronej-M* devrait s'imposer. Déployé à Armavir (Caucase-Nord), un site sous souveraineté russe, ce système couvrira toute la zone actuellement couverte par le radar de Gabala.

On peut donc raisonnablement juger que l'initiative de Vladimir Poutine vise non pas à ouvrir la voie à une coopération russo-américaine dans le domaine des anti-missiles mais à allumer des contre-feux : bloquer le déploiement de systèmes américains en Europe centrale et orientale voire au Caucase-Sud, comme cela a pu être évoqué. Eminemment stratégique, l'enjeu est plus largement géopolitique : prétendre conserver un droit de regard sur les politiques de défense d'Etats qui ont recouvré leur souveraineté sur les décombres du soviétisme. Cette prétention n'est pas sans rappeler la doctrine brejnévienne de la « souveraineté limitée ».

La proposition de mettre à disposition le radar de Gabala a par ailleurs validé l'analyse de la menace iranienne, ce qui n'a pas été sans effets sur l'équivoque partenariat Moscou-Téhéran. Toutefois, le sommet de la Caspienne du 17 octobre 2007 a été l'occasion de réaffirmer la continuité de ce partenariat. Jusqu'où ?



Jean-Sylvestre MONGRENIER

La France, l'Europe, l'OTAN : une approche géopolitique de l'atlantisme français (Editions Unicomm, 2006)

« En France, l'atlantisme est vilipendé. Et pourtant... Afghanistan, lutte contre l'islamo-terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, les Français sont aux côtés de leurs alliés. La France aurait-elle réintégré l'OTAN ? Est-elle jamais sortie de l'Organisation atlantique ? Pourquoi ces pudeurs ? »
(Extrait de la 4^{ème} de couverture)

Programme d'étude **ENJEUX GÉOPOLITIQUES**

Série **GÉOPOLITIQUE EUROPÉENNE**

Retrouvez toute l'actualité de l'Institut Thomas More sur www.institut-thomas-more.org

L'Europe et la Méditerranée : « Mare nostrum » ?

Article de Jean-Sylvestre MONGRENIER (octobre 2007, en partenariat avec le portail d'informations « Fenêtre sur l'Europe », disponible sur le site Internet de l'ITM).

De l'Atlantique à la Caspienne : l'Europe et les enjeux eurasiatiques

Article de Jean-Sylvestre MONGRENIER (octobre 2007, en partenariat avec le portail d'informations « Fenêtre sur l'Europe », disponible sur le site Internet de l'ITM).

12 ans de diplomatie chiraquienne : la diplomatie française au miroir du discours présidentiel

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER (« GéoÉconomie », N° 40, mars 2006, Fr, disponible sur le site Internet de l'ITM).

Transformation et globalisation de l'OTAN : Débats stratégiques et enjeux géopolitiques après le sommet de Riga

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER (Tribune 11, mars 2007, Fr).

La France, l'Europe, l'OTAN

Entretien entre Jean-Sylvestre MONGRENIER et Pascal BONIFACE (RFI, émission « Géopolitique, le débat », 2 décembre 2006, fichier audio accessible par le site Internet de l'ITM).

La politique européenne de sécurité et de défense : ses ambitions, ses réalisations, ses limites

Entretien de Jean-Sylvestre MONGRENIER (Radio France, émission « Enjeux internationaux », 17 mai 2006, fichier audio accessible par le site Internet de l'ITM).

Les paradoxes de l'atlantisme français

Article de Jean-Sylvestre MONGRENIER (avril 2006, disponible sur le site Internet de l'ITM).

L'OTAN est-elle l'avenir de l'Europe ?

Rencontre, 14 mars 2006, Paris, en partenariat avec l'hebdomadaire "Valeurs Actuelles" et EADS. Intervenants : Karl HOFMANN, général Bertrand de LA PRESLE, Jean-Sylvestre MONGRENIER (Compte rendu disponible, Workink Paper N 1, avril 2006/)

L'OTAN est-elle l'avenir de l'Europe ? Puissance et destin

Par Jean-Sylvestre MONGRENIER (Tribune 9, mars 2006, Fr/Eng).

Quelle évolution du marché de la défense en Europe ? Le cas du secteur terrestre et aéroterrestre

Par Laetitia BLANDIN, Cyrus HODES, Antonin TISSERON (Note 5, octobre 2005, Fr, parue dans la revue « GéoÉconomie »).

Ce qui se joue à Kiev

Article collectif (« Le Figaro », 29 novembre 2004). Signataires : Galina ACKERMAN, Mihnea BERINDEI, Alain BESANÇON, Béla BORSI KALMAN, Pascal BRUCKNER, Stéphane COURTOIS, Brice COUTURIER, Chantal DELSOL, Alain FINKIELKRAUT, André GLUCKSMANN, Romain GOUPIL, Anat KALMAN, Stephen LAUNAY, Janos MARTONYI, Jean-François MATTEI, Corentin de SALLE, Françoise THOM, Sabine RENAULT-SABLONIERE, Pierre RIGOULOT, Pedro SCHWARTZ, Ilios YANNAKAKIS.

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité des auteurs. Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord FORMEL (par mail ou courrier) de l'Institut Thomas More, et faire apparaître LISIBLEMENT sa provenance. Pour toute information, suggestion ou tout envoi de textes, vous pouvez adresser un message à info@institut-thomas-more.org ou téléphoner au + 33 (0)1 49 49 03 30.

Etabli à Bruxelles et Paris, présent à Budapest et Rome, réunissant des personnalités de nombreux pays européens, l'Institut Thomas More est un think tank d'opinion, européen et indépendant.

Il diffuse auprès des décideurs politiques et économiques et des médias internationaux des notes, des rapports, des recommandations et des études réalisés par les meilleurs spécialistes.

L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées et de propositions neuves et opératoires, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

Bruxelles

Avenue Eugène Demolder, 112
B-1030 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 647 32 34
Fax : +32 (0)2 646 28 21

Paris

9, rue d'Enghien
F-75010 Paris
Tel : +33 (0)1 49 49 03 30
Fax : +33 (0)1 49 49 03 33

info@institut-thomas-more.org
www.institut-thomas-more.org